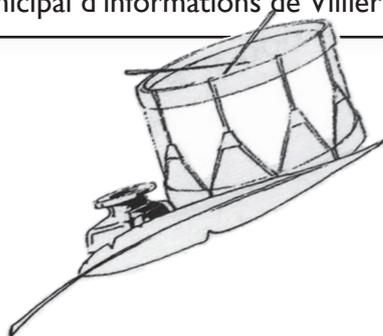




# Le « Plume = Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez



JUIN 2014

N° 66

## 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

**AUGUI DUB SOUND FÊTE DE LA MUSIQUE**  
**VILLIERS SOUS GREZ**  
**STADE**  
**SOUFUNK**  
**REGGAE**  
**SOUNDSYSTEM**  
**SAMEDI 21 JUIN 17-23H**



MUSIQUE À PORTÉE & les leçons baroques présentent

**B A J A Z E T**

Samedi 21 Juin 20h30

MUSIQUES  
 Jean-Baptiste LULLY  
 Michel LAMBERT

JEAN RACINE

FOYER RURAL  
 rue de Nemours  
 VILLIERS SOUS GREZ  
 77760  
<http://musiqueaportee.free.fr>

Direction musicale: Marie-Françoise Bloch  
 Mise en scène: Isabelle Grellet

Entrée Libre

### THÉÂTRE ET MUSIQUE AU FOYER RURAL

Augui Dub, DJ sur les scènes de Londres et Paris depuis 15 ans propose une excursion musicale, tout en vinyle, allant de la Soul de Nina Simone au Reggae percutant d'Alborosie. Animateur de radio et DJ associés aux soirées parisiennes 100% Dynamite de Soul Jazz records ou encore Old School Sessions et Boom Shot de Patate records, Augui Dub anime et sélectionne des vinyles pour le plus grand plaisir des amateurs de black music, des familles et des curieux. Issu de la culture des Sound system du carnaval de Notting Hill, attendez-vous à quelques sirènes à l'ancienne et effets d'écho Dubwise à la Jah Shaka... Venez découvrir ses pépites musicales, prendre un verre, pic niquer, et passer une fête de la musique agréable et puissante... en lisière de forêt au stade de Villiers sous Grez, de 17 h à 23 h

Buvette et barbecues disponibles sur place

[www.facebook.com/auguidubsound](http://www.facebook.com/auguidubsound)

Après la représentation, à Villiers sous Grez en avril 2013, de George Dandin qui a connu un vif succès, « Musique à Portée » et « les leçons baroques » nous proposent un nouveau spectacle de théâtre et musique : Bajazet, de Racine, avec des intermèdes musicaux de Lully, Lambert, Clérambault et Caccini.

Nous sommes dans l'Empire Ottoman. En 1635, le sultan Murad IV a fait exécuter ses frères et rivaux Bajazet et Orcan. Racine met en scène cet épisode et l'orne de plusieurs intrigues amoureuses du sérail.

Comme l'année dernière, la mise en scène, l'accent et la prononciation du français, les gestes des acteurs, le choix des musiques, restituent le code des représentations théâtrales du 17ème siècle, pour nous faire retrouver toute l'intensité de cette œuvre.

**Sommaire**

Le mot du maire  
Demain  
Hier  
Vos articles

Page 1  
Page 2  
Page 4  
Page 7

Notre cadre de vie  
Annonces  
Nos joies, nos peines  
Agenda

Page 8  
Page 11  
Page 12  
Page 12

# Demain

## LE MATCH DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Dimanche 15 juin à 21 heures, à l'initiative de la Commission Jeunesse et Sport, les villarons vont pouvoir regarder en convivialité le premier match de la Coupe du Monde de Football France – Honduras grâce à une projection sur grand écran.

Dès 19h, des barbecues seront installés. Pensez à prendre votre propre pique-nique d'avant match. Sûr que chacun préférera voir ce match en convivialité au foyer rural de Villiers sous Grez plutôt qu'enfermé chez soi.

Espérons en outre que nous gagnerons, en tout cas, pas un « bravo » ne manquera ce soir-là pour encourager nos joueurs.

Allez les bleus !

**Venez voir le 1<sup>er</sup> match de l'équipe de FRANCE de la Coupe du Monde !!!**



**Le match sera projeté sur grand écran au foyer rural de Villiers sous Grez :**

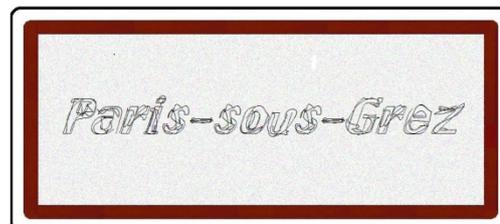
**Le dimanche 15 juin à 21h00**

**Des barbecues seront disponibles à partir de 19h. Pensez à prendre votre piquenique d'avant match.**

**N'hésitez pas à venir nombreux pour soutenir notre équipe !!!**

Organisé par la Jeunesse et Sport. Pour plus de renseignements, contactez  
Cécile THIBAUT : [cecile.thibaut@villiers.fr](mailto:cecile.thibaut@villiers.fr)

Impressé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



## Présentation des Ateliers théâtre

(Ateliers des 8-12 ans et Ados)

**Vendredi 20 juin 2014 à 20h30**

Au Foyer rural Jean-louis Garban  
Villiers-sous-Grez



Entrée libre

le Vendredi 20 juin à 20h30 au Foyer Rural aura lieu la présentation de fin d'année des ateliers théâtre de Paris-sous-Grez à Villiers. La soirée débutera par la présentation du travail des 8-12ans et se poursuivra avec celle des Ados. Un petit pot clôturera cette soirée.



## KERMESSE

Bonjour à tous et à toutes,

La kermesse de nos enfants arrive à grands pas. Comme vous le savez déjà, elle aura lieu cette année à Villiers sous Grez le samedi 28 juin, dans la cour de l'école maternelle, après le spectacle des enfants le matin.

Dès 12h, vous pourrez venir vous restaurer autour d'un barbecue, et finir en beauté avec de délicieux gâteaux et un café gourmand.

La fête se poursuivra entre 13h30 et 16h30 avec l'accès à de nombreux stands tenus par les bénévoles.

Au programme : structure gonflable, pêche aux canards, chamboul' tout, jeu du fakir, jeu de la grenouille, fléchettes, courses en sacs,...sans oublier le fameux panier garni et la tombola! Cette année, nous avons pensé aux petits et aux grands avec une entrée pour 5 personnes au zoo de Beauval, un soin au Novotel d'Ury pour 2 personnes, un repas gourmand à Dame Jouanne, une après-midi en famille sur les vedettes du Loing, mais aussi un nettoyeur vapeur, un lot pizza de notre fameux Luigi, un set complet d'ustensiles pour barbecue...

Si vous souhaitez aider à l'organisation de cette belle journée ou faire un mets sucré ou salé, n'hésitez pas à contacter un membre de l'association A VIVRE ou la présidente, Ingrid Le Golvan au 01 64 25 88 ou par mail à [davingridenoranaelle@yahoo.fr](mailto:davingridenoranaelle@yahoo.fr).

Nous espérons vous voir nombreux le 28 juin!  
A très bientôt,

*L'équipe d'A VIVRE*

## FESTIVITÉS DE LA FÊTE

### NATIONALE DU 14 JUILLET 2014

C'est avec le plus grand plaisir que la Commission Culture -Animation - Jeunesse et Sport de la municipalité organise en partenariat avec l'Amicale Villaronne les festivités du 14 Juillet.

Nous vous proposons :

Le 13 juillet :

- traditionnel défilé de lampions à la nuit tombée départ devant le foyer
- bal populaire avec son chef d'orchestre Olivier Selac à 21h30 au foyer rural

Le 14 juillet :

- repas champêtre sous les tilleuls (ou au foyer selon le temps) au prix de 12 € adultes et 8 € enfants, tout compris.  
Au menu : melon au Porto – salades variées – jambon à l'os au méchoui sauce forestière – flageolets – salade verte et Brie de Melun – salade de fruits et pâtisserie – café – vin
- jeux l'après-midi : tir à la carabine, chamboule-tout, pêche au petit canard, jeu de la grenouille, jeu de quilles, tir à la corde et bien d'autres encore...

Nous vous espérons très nombreux avec les enfants et la famille.

# Hier

## « LE THÉÂTRE SHAKESPEARIEN MAGISTRALEMENT INTERPRÉTÉ PAR UNE JEUNE TROUPE D'ACTEURS TALENTUEUX »

Quand le public de Villiers sous Grez prend tranquillement place au foyer rural Jean-Louis Garban, en cette soirée du 10 mai 2014, pour assister à la représentation de Richard III de Shakespeare, combien sont-ils à se douter que cette incarnation majeure du pouvoir tyrannique dans toute sa cruauté et son absurdité, va gentiment mais violemment les exécuter sur place ?

Au programme, Mesdames et Messieurs, de la trahison, des meurtres et du sang, beaucoup de sang. Attachez vos ceintures ! Encore eût-il fallu que les sièges en fussent équipés !

Richard III est une œuvre de jeunesse de Shakespeare. Il n'avait pas trente ans lorsqu'il l'a écrite. Qu'il se rassure : les actrices et acteurs de *Juste Avant la Compagnie* ont la sève de la jeunesse toute aussi bouillonnante, et l'énergie qu'ils déploient sur scène est à la hauteur des tensions dramatiques voulues par l'auteur.

Dès les premières secondes le ton est donné. Oh, pas de rideau qui se lève ou de traditionnels trois coups. Au rancard, tout ça ! Fini, trop vieux jeu ! A la place, le spectateur médusé, qui en est encore à bredouiller à son voisin la tondeuse qui n'a pas voulu démarrer et les fesses rouges du petit dernier liées à la poussée des dents, reçoit le premier d'une longue série de jets d'hémoglobine. Déjà, il faut se pincer pour ne pas y croire. Quand on a le trac, jeune homme, on ne fait pas de théâtre ! On ne crache pas ses angoisses à la face du peuple. Il y a des lieux d'aisance pour cela !

Mais dans la mise en scène de Baptiste Dezercès, qui interprète également le rôle du tyran, monstre déformé et vicieux assoiffé de pouvoir, les yeux pudiques et les oreilles sensibles ne sont pas à la fête : ça canarde, ça trucide, ça se dépoitraille ; les chansonnettes sont rythmées à coups de flingue, les coups de marteau défoncent les os brisés. Et point d'orgue de la symphonie de cette folie meurtrière, voilà que surgit de nulle part une tronçonneuse rouge sang, qui se déchaîne pour hurler sa haine et sa soif de massacres.

Le paroxysme de l'hystérie théâtrale est ici à son comble : et si l'acteur dans sa folie se mettait à couper deux-trois têtes du public pour l'exemple ? Et chacun de vérifier du coin de l'œil que l'issue de secours n'est pas condamnée par un sbire du roi sanguinaire.

Ils sont huit sur scène : sous la torture, on jurerait qu'ils fussent le double.

Performance physique : à force de courir dans tous les sens, les dérapages fusent, les chutes sont inévitables. La scène est un champ de bataille où jonchent pêle-mêle outils, armes, douilles, billets de banque, plastique servant à transporter les cadavres ; du sang, de la sueur, des larmes.

Grâce leur soit rendue, aucun ne s'est blessé. Le dieu Shakespeare veille sur ses ouailles.



Le spectateur, lui, est fourbu, éreinté, à bout de souffle. Vite à la maison.

« Mon royaume pour un cheval » pour déguerpir d'ici. Fuir cette trop réelle mise en abîme du pouvoir totalitaire qui ne saurait exister dans la vraie vie.

Que les intrépides et talentueux membres de *Juste Avant la Compagnie* en soient ici remerciés et chaudement félicités : leur mémorable interprétation de l'ambition démesurée et de l'accession au pouvoir à base de tromperies et d'hypocrisie est salvatrice et d'ordre public. Comment

ne pas réagir et rester indifférent face à notre complice fascination du Mal ?

(Que la vie serait douce sans le théâtre... !!!)

C'est pourquoi, on en redemande ! Bis. Bis.

**Luc DOYENNEL (Veneux-les-Sablons) »**

Voilà la réaction d'un de mes amis qui a eu la chance d'assister avec moi à cette soirée Villaronne.

J'y ajouterai le plaisir que nous avons eu à partager l'après-spectacle avec les comédiens très disponibles qui nous ont gentiment accordé de leur temps, ce qui nous a permis de leur adresser directement tous nos remerciements, nos félicitations et nos encouragements à continuer à nous apporter encore du bonheur.

Et un regret : n'avoir pu assister à la représentation du Prince de Machiavel, qui à en juger par les échos fera désormais partie des grands moments Villarons.

Joelle LEBOSSÉ

## SALON DU LIVRE

La quatrième édition du Salon du livre / Jean-Paul Clément s'est tenue à Villiers au foyer Jean-Louis Garban les samedi 17 et dimanche 18 mai.

Vingt neuf auteurs avaient répondu présent :

Eve Allard, Catherine Armessen, Serge Bathendier, Catherine Beaunez, Paul Beauvais, André Brugiroux, Daniel Cardeau, Jacques Cassabois, Marie Causse, Claude Colson, Michel Doré, Claire Fourier, Françoise Grard, Françoise Henry, Elisabeth Laureau-Daull, Marie Le Gall, Nicolas Le Golvan, Didier Leterq, Sylvia Lulin, Domino Milot, Elsa Oriol, Mélody Martinez, Michèle Polak, Carole Prieur, Isa Python, Marie Sizun, Anne-Zoé Vanneau, Romain Villet, Youssef Zerini.

Deux cent cinquante visiteurs ont eu le loisir d'échanger avec les auteurs et de faire dédicacer leurs ouvrages.

Une ONG *Au livre ouvert* était représentée par Laure Poulain. Bernard Doyon nous a fait connaître une maison d'édition *Le Grand Souffle*. Des travaux d'écriture et d'illustration des enfants des écoles de Villiers et de Recloses ont été exposés et nous ont donné le loisir d'apprécier la valeur pédagogique de cette démarche et les qualités d'invention des jeunes créateurs.

Cette année, les visiteurs ont eu droit en prime à plusieurs représentations d'un spectacle happening « Aux loups » présenté par la Cie « Paris-sous-Grez ». Quatre représentations étaient prévues et devant le succès et l'affluence de spectateurs Héloïse Guillot et Guillaume Chapet ont dû jouer sept fois.

Une manifestation telle que le Salon du livre est, je pense, plus que jamais nécessaire. Nécessaire, bien sûr pour ce moment de rencontre avec les auteurs, mais nécessaire aussi pour ne pas oublier l'importance de l'objet livre et des libraires.

En effet, s'il est facile, en un clic de se faire livrer un livre à domicile c'est au détriment de ces derniers. C'est au détriment de ce contact avec quelqu'un qui sait de quoi il parle, qui peut vous écouter, comprendre vos envies, vos goûts et vous faire découvrir un auteur que vous n'auriez jamais eu l'idée d'acheter et qui va peut-être vous ouvrir un nouvel horizon.

Il faut savoir qu'Amazon - pour ne pas le nommer - ne paye pas ses impôts en France. Votre libraire les paye. Amazon fait travailler ses salariés dans des entrepôts glacés l'hiver, brûlants l'été avec des cadences infernales

et en leur faisant subir des pressions intolérables. Il les exploite tout en réalisant des bénéfices exorbitants. Votre libraire est contraint le plus souvent de licencier des salariés qui aiment leur travail et le font dans des conditions honorables.

Alors, dans la mesure de nos maigres moyens, nous essaierons de continuer à faire vivre cette manifestation dont la première édition a vu le jour, il y a huit ans, grâce à Jean-Paul Clément qui en a eu l'idée et l'audace. Cette année, nous avons été trois, Brigitte Delahaye Audrain, Nati Colas et moi-même à organiser cette fête du livre, des libraires et des auteurs.

*Isa Mercure*



## SPECTACLE « AUX LOUPS »

A l'occasion du 4<sup>ème</sup> salon du Livre de Villiers sous Grez nous avons pu découvrir un spectacle surprenant « Aux loups »

Qui n'a pas raconté à ses enfants ou petits enfants l'histoire de Pierrot qui s'amusait à crier « aux loups » pour faire diversion et échapper ainsi à ses obligations enfantines jusqu'au jour où le loup est arrivé et Pierrot criant « aux loups » n'a pas été écouté et s'est fait dévorer par le loup ?

Nous avons assisté à ce conte mais à l'inverse de Pierrot, ici, notre héros croyait au loup et voulait seulement protéger sa famille, par amour, rien que par amour.

L'interprétation enchanteresse d'Héloïse et Guillaume a totalement transformé les lieux et alentours. Nous, spectateurs, étions de véritables intrus dans cette chaumière isolée au fond des bois et nous avons assisté impuissants et médusés à la transformation de cette passion, de cet amour ardent à protéger sa famille contre son gré en véritable folie, jusqu'au point de non retour : la solitude.

La solitude de l'incompris, qui a raison seul contre tous.

Nous étions enveloppés par le mystère mais surtout par une délicate émotion, quelques larmes ont coulé...

Le spectacle était gracieusement adouci par le piano qui sous les doigts d'Héloïse, égrenait une musique insouciant, permettant ainsi de remplacer tristesse et angoisse par un grand moment de poésie

Très beau spectacle, un bijou, ciselé comme il se doit, juste et précis

Merci à vous Héloïse et Guillaume

Merci aux organisateurs

*Oscar BOCCI*



## UNE SOIRÉE ENTRE VOISINS

(« Alors, on maintient ? », « Il faut espérer que ça tienne »....) ; voici le florilège de mots entendus ici et là par les riverains des rues de la Garenne et de l'Égalité à propos de la météo et de la fête des voisins organisée samedi 24 juin 2014.

Pour ce qui est de la première, la bonne humeur a eu raison des caprices du temps. Et pour la seconde, ce fut une soirée charmante et conviviale qui a réuni des voisins peu habitués à passer du bon temps ensemble.

Le résultat fut plus que satisfaisant. En effet, nombreux sont ceux qui ont pu contribuer d'une façon ou d'une autre au bon déroulement de la fête et chacun a pu apporter de quoi régaler ses voisins.

Les enfants étaient ravis de pouvoir gambader librement dans la rue de la Garenne (rue fermée à la circulation) et de picorer dans les assiettes.

Nous avons fini la soirée heureux et ravis d'avoir fait connaissance avec des personnes qui font partie de notre vie de tous les jours.

Enfin, la fête se termina en pensant à celle de l'an prochain.

Nos remerciements vont à la mairie et aux agents municipaux qui nous ont donné un grand coup de main.

*Taufik, Marieke, David, Ingrid et Michel*



## Vos articles

### LE DERNIER CONVOI, MÉMOIRE VIVE.

Je me souviens.... Un réseau de résistance se créa à Villiers sous Grez pendant la seconde guerre mondiale, le B.O.A. (*Bureau des opérations aériennes*).

Mon père Gabriel Bachet fut arrêté le 3 juillet 1944 et emmené dans le dernier convoi de déportation à destination de Buchenwald, alors que la libération de Paris approchait.

Le 15 août 1944, ce dernier train de déportés quitte la gare de marchandises de Pantin pour l'Allemagne avec 2400 résistants et résistantes détenus à la prison de Fresnes et au Fort de Romainville.

Le 16 au matin, il s'arrête dans la plaine de Luzancy, le pont ferroviaire enjambant la Marne ayant été détruit huit jours plus tôt par l'aviation britannique.

Commence alors un long et douloureux transbordement. Les prisonniers lourdement chargés de bagages et d'objets de rapine de leurs bourreaux, par une chaleur torride de ce mois d'août, encadrés par les SS, devront parcourir des kilomètres à pied pour rejoindre un autre train dans la tranchée située à la sortie de la gare de Nanteuil-Saâcy, de l'autre côté de la Marne.

Ce train funeste conduira les hommes à Buchenwald et les femmes à Ravensbrück.

65% n'en reviendront pas ! Dans ce convoi se

trouvaient également 9 compagnons de la libération mais aussi environ 330 déportés étrangers, essentiellement des aviateurs dont les avions avaient été abattus au-dessus de la France.

Nous attendîmes en vain le retour de mon père jusqu'en septembre 1945....

Afin de ne pas oublier, un wagon de l'époque fut rénové et installé à la gare de Saâcy sur Marne. Il a été inauguré le 23 juin 2012 en tant que MÉMORIAL DU DERNIER CONVOI DE LA DÉPORTATION EN SEINE ET MARNE.

Ce mémorial est le seul lieu de mémoire de la Résistance et de la Déportation en Seine et Marne.

Habituellement le wagon est fermé. Si vous souhaitez le visiter ou rendre vos hommages...

Vous trouverez tous les renseignements à la mairie de Saâcy sur Marne ou sur le site internet [www.memorial77.fr](http://www.memorial77.fr)

*Nicole Bachet David*



# Notre cadre de vie



## COMMUNIQUÉ ;

Nous sommes actuellement en pleine période de reproduction de la Chouette Effraie des clochers et de la Chouette Chevêche. Ainsi, il est possible que vous, ou des habitants de la commune, aperceviez des jeunes tombés des nids.

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter pour savoir si oui ou non ils doivent être récupérés et transférés au centre de sauvegarde pour animaux.



N° de telephone à contacter pour la chouette:  
Monsieur Vincent van de Bor, technicien  
des milieux naturels, Maison du Parc  
tel: 01 64 98 73 93



## INFORMATION ONF



Soucieux de moderniser l'accueil du public en forêt, l'Office National des Forêts propose une découverte nouvelle du massif de Fontainebleau en lançant sa première application smartphone de promenades et d'informations enrichies « Forêt de Fontainebleau ». Gratuite, cette offre d'accueil supplémentaire et novatrice en forêt est disponible depuis le 15 mars, sur les plates formes de téléchargement Android et iOS ainsi que sur le site internet de l'ONF.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

**Présents :** Yves LECHEVALLIER, Maire, Gérard MORET, Véronique GIRARD, Richard ANTOINE, adjoints et Philippe BEAUDOIN, Gilles CABARDOS, Jérôme CHAMPION, Emmanuel HOUDANT, Ludovic JEANNOTIN, Cédric THIBAUT, David VIRATEL, conseillers municipaux.

**Excusés :** Anne-Marie THIBAUT, Régine REY, Joanny POULAIN, Michel COTEROT

**Pouvoirs :** Régine REY donne pouvoir à Philippe BEAUDOIN, Anne-Marie THIBAUT donne pouvoir à Cédric THIBAUT, Joanny POULAIN donne pouvoir à Yves LECHEVALLIER, Michel COTEROT donne pouvoir à Richard ANTOINE

**Secrétaire :** Gilles CABARDOS

### APPROBATIONS

- Compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2014 : Adopté à l'unanimité

### DELIBERATIONS :

#### ADHESION AUX SCENES RURALES

La programmation 2014 - 2015 étant déjà engagée, il est demandé d'éviter de remettre en cause cette adhésion pour l'année en cours. L'adhésion est à évaluer surtout pour la saison 2015 - 2016. Le coût de celle-ci est de 1220 €. Il faut y ajouter les frais d'accueil des comédiens et des techniciens. La recette des spectacles est directement perçue par les comédiens (10-12 € la place). Il sera vu, avec les autres villages qui appartiennent au même secteur de programmation, s'il est possible de fonctionner en binôme : une année d'adhésion sur 2 pour chacun.

Cette adhésion permet à notre village d'accueillir des spectacles de qualité.

L'enjeu porte sur un spectacle par an. Il est nécessaire de dessiner un équilibre entre les différents styles de spectacles proposés à Villiers-sous-Grez (entre les différents styles théâtraux) tout au long de l'année, sans pour autant dénaturer la qualité de la « scène » villaronne.

L'adhésion est approuvée à l'unanimité.

#### INDEMNITES DES ELUS

Ce point voté lors du Conseil du 10 avril 2014 doit être revu car il n'était pas fait mention de date exécutoire du début de paiement de ces indemnités. Sans date précise, la date de début de paiement est celle de la délibération, et non celle de la prise de fonction.

Le texte suivant est proposé :

Les indemnités allouées au Maire, aux Adjoints et au Trésorier sont fixées automatiquement à son taux maximal prévu par l'article L 2123-23 du CGCT. Le montant de ces indemnités est exprimé en pourcentage de l'indice 1015 afin de ne pas avoir à délibérer après chaque revalorisation des indices de la fonction publique. L'octroi de l'indemnité est subordonné à « l'exercice effectif du mandat », c'est à dire aux délégations du Maire.

- Indemnités du Maire : 31 % de l'indice 1015 soit 1.178,46 euros d'indemnité brute

- Indemnités des Adjoints : 8,25 de l'indice 1015 soit 313,62 euros d'indemnité brute

- Indemnités du Trésorier : 75 % de la moyenne des dépenses des 3 derniers exercices comptables.

Les indemnités seront dues à compter de la date d'installation du Conseil, c'est à dire du 04 avril 2014.

Proposition votée à l'unanimité.

#### SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

N'a pas été proposé lors du vote des autres subventions. La somme à subventionner dépend du nombre des enfants, à savoir 350 € pour Recloses, 250 € pour Villiers-sous-Grez. Recloses vote les mêmes montants de subvention.

Subvention votée à l'unanimité.

#### MARIAGE LE 30/06/14

Un mariage important en nombre de personnes est prévu le 30/06/14. En plus d'une problématique de charge sur le plancher de la salle des mariages, des personnes à mobilité réduite ne pourront accéder à cette salle.

Une demande pour célébrer ce mariage au foyer rural a été faite auprès du Procureur de la République par le Maire.

Le Parquet a répondu en rappelant les règles d'exceptions (3 cas) : péril imminent de mort ; empêchement grave sur autorisation du Procureur ; aucune salle n'est disponible en raison de travaux à entreprendre ou pour toute autre cause.

Notre cas entre dans la troisième catégorie. Avant de refaire notre demande auprès du Procureur, il convient exceptionnellement d'affecter le foyer comme annexe de la maison commune pour pouvoir y transporter les registres qui ne peuvent pas quitter la maison commune.

Le Maire propose le texte suivant :

Lefoyer Jean-Louis GARBAN recevra exceptionnellement affectation d'une annexe de la maison commune pour le lundi 30 Juin en raison de la célébration d'un mariage. En effet, en raison de leur handicap certaines personnes ne pourraient pas accéder à la salle des mariages habituelle qui n'a pas encore bénéficié de travaux d'accessibilité.

Une demande, accompagnée de la présente délibération, sera faite auprès du Procureur de la République afin de pouvoir transporter le registre des mariages dans le foyer, à titre exceptionnel.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## INFORMATIONS :

### PROPOSITION DES COMMISSAIRES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Villiers ayant pourtant bien envoyé sa liste, la Préfecture a expédiée une circulaire afin de rappeler, que faute de liste, elle peut exiger de nous une liste de 24 noms parmi lesquels elle choisirait ses délégués.

La liste initiale a été renvoyée avec rappel de la première date de communication.

### LE MOT DES COMMISSIONS

- Jeunesse et Sports : Les matchs de l'Équipe de France de Football seront retransmis au foyer, sur Grand Ecran : France-Honduras le 15/06/14

Cette commission travaille aussi sur la réhabilitation du terrain de boules.

- Communication : Le Plume Tambour semble avoir eu un impact positif

- La commission Cimetière se réunira le lundi 19 mai 2014

- Finances : RAS

- La commission Culture, Animation, Sports se réunira le mardi 20 mai 2014 afin de préparer le 14 juillet.

- la commission Voiries fera un état des lieux des travaux urgents à envisager le samedi 17/05/14

### VIE DU VILLAGE

- Un arbre tombé à Busseau, Richard Antoine a géré la situation pour le faire évacuer au plus vite.

- L'alternatif aux produits désherbants pourrait être l'achat d'une balayeuse. Jérôme Champion fait état de ses recherches de machines neuves ou d'occasion. Un échange important s'en est suivi sur le type de balayeuse. Après quelques contacts, il s'avère qu'Ury propose une mutualisation.

### QUESTIONS DIVERSES

-11 novembre : projet en réflexion pour valoriser le centenaire de la Grande Guerre.

- Présentation par Jérôme Champion de différents types d'épareuses.

- Demande faite par Jérôme Champion de faire intervenir les services du Conseil Général pour élaguer les branches tombantes sur la route de La Chapelle.

### Passage en revue des commissions de la Communauté de Communes :

- Développement économique et touristique : Yves Lechevallier, Gérard Moret, Emmanuel Houdant

- Aménagement de l'espace : Gérard Moret
- Numérique : Gérard Moret, Joanny Poulain
- Petite enfance, social : Véronique Girard
- Environnement : David Viratel, Gérard Moret, Jérôme Champion
- Sports : Philippe Beaudoin, Michel Coterot
- Transports : Ludovic Jeannotin
- Culture / Patrimoine : Yves Lechevallier, Gérard Moret, Richard Antoine
- Finances : Gérard Moret
- Bâtiments : Gérard Moret
- Communication : Régine Rey
- Mutualisation : Yves Lechevallier
- Stratégie et Avenir : Gérard Moret

La séance est levée à 23h00.

NB: Ce compte rendu est sous réserve de l'approbation du prochain conseil municipal du 19 juin.



## GARAGE DE VILLIERS

### COMMUNIQUE :

Les représentants du collectif tiennent à faire savoir que la pétition qu'ils ont signée demande au propriétaire du garage de Villiers de :

- Ne plus faire de bruit en dehors des heures d'ouverture commerciales ordinaires, selon les textes en vigueur.
- De gérer son stock de pneus en nombre et en conditions de stockage en rapport avec la sécurité du voisinage (selon les réglementations en vigueur).
- De gérer le flux des véhicules de ses clients pour que leurs stationnements ne soient pas une gêne pour le voisinage ni une atteinte à la sécurité routière.
- De gérer son stock de voitures à destination de la casse pour rester dans les prescriptions légales de son objet social à savoir, actuellement, 9 véhicules au maximum.

Les représentants du collectif tiennent pour autant à faire savoir que cette démarche n'est pas faite dans le but de faire disparaître le garage et que ce ne sont pas eux qui ont porté l'affaire devant le tribunal de Grande Instance de Fontainebleau.

*Ce communiqué a été rédigé par Monsieur le Maire et paraît après lecture et assentiment par le collectif et le propriétaire du garage.*

# Annonces

## Centre Aéré

Dates d'ouverture : JUILLET et AOUT (hors week-end et jours fériés)

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 18h30

Public : Enfants de 4 à 15 ans

Tarif(s) : La tarification se fait en fonction du domicile fiscal des parents, du nombre d'enfants inscrits et du nombre de jours de présence. **Le règlement se fait sur facture.**

### Canton de la Chapelle-la-Reine

#### Hors canton

1 <sup>er</sup> enfant : 18.50 € / jour (à la semaine)	1 <sup>er</sup> enfant : 22€ / jour (à la semaine)
2 <sup>ème</sup> enfant : 17.50 € / jour (à la semaine)	2 <sup>ème</sup> enfant : 20 € / jour (à la semaine)

Inscription de 1 à 3 jours / semaine : 23 € / jour

Situation géographique sur la base : Salle polyvalente en face des hébergements « les Pins ».

Activités proposées :

- Parcours Aventure et filet (Rénovés début 2014)
  - Piscine, jeux d'eau et toboggans
- Loustic' Aventure et toutes ses activités
  - Catapulte
- V.T.T (randonnées avec pique-nique et baignade)
- Vélos funs (KMX, QBX, razors, safari)
- Handisport et échasses urbaines
  - Parcours pieds nus
- Escalade (extérieur et intérieur) et tir à l'arc
- Course d'Orientation
- Activités manuelles, d'intérieures, d'extérieures
  - Tennis et hockey sur patinoire
- Fusées à eau, observation du soleil, nature)
- Simulateur de glisse

Le vendredi après midi est réservé aux grandes animations avec tous les enfants du Centre Aéré : carnaval, kermesse, spectacle, cluedo, chasse au trésor, olympiades, ...

Descriptif : Le Centre Aéré de la base de loisirs de Buthiers accueille les enfants, pour la journée, par groupe selon leur âge.

Son équipe d'animation, composée de personnel diplômé, met en place un planning à la semaine proposant diverses activités dans le but de répondre à leurs besoins. Celles-ci sont construites autour d'un thème (Ex 2013 : « Le cinéma » en juillet et « Culture du monde ») afin de passer des moments inoubliables dans un univers magiques pleins de costumes et de décorations.

## « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

Tout au long de l'année mais aussi à l'aube des départs en vacances, la **Gendarmerie Nationale, 3 rue Blanche de Castille à La Chapelle La Reine** vous rappelle que vous avez la possibilité de venir remplir sur place le formulaire « Opération Tranquillité Vacances ». Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Plus d'informations + le formulaire à remettre en personne à la gendarmerie : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Operation-tranquillite-vacances>



Vous devez vous absenter et laisser vos animaux de compagnie quelque temps ?

N'hésitez pas. Rien n'est plus simple : adressez-nous votre petite annonce à l'adresse: [plumetambour@gmail.com](mailto:plumetambour@gmail.com).

Donnez toutes les informations nécessaires ainsi qu'un numéro de téléphone pour diffusion sur le numéro suivant du Plume Tambour et, à n'en pas douter les villarons sont les amis des bêtes, vous trouverez une solution pour le plus grand bonheur de tous.

Exemple: Doudou, lapin nain, 2 ans recherche nounou sympa pour m'accueillir pendant l'absence de mes maîtres du 1er au 12 juillet. Cage, litière et alimentation fournie. Tel 016424XXXX



## ATTENTION PLAN NATIONAL CANICULE

Ceci concerne les Villaronnes et les Villarons âgés de 65 ans et plus, seuls avec des difficultés de santé ou même en situation de handicap même léger.

N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre à la Mairie par téléphone ou par courrier pour bénéficier des actions prévues lors d'une canicule.

Vous trouverez à l'intérieur du présent « Plume Tambour » les recommandations « tout public ».

## Nos joies nos peines

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de :  
Mr Georges Angelopoulos le 22 mai 2014  
Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Si vous ne souhaitez pas que vos évènements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

## COMMENT RÉSERVER LE FOYER RURAL JEAN-LOUIS GARBAN.

Pour 2014, rien ne change, les règles de réservation et de programmation sont exactement les mêmes qu'auparavant. À partir de 2015, des règles de priorité pour les particuliers Villarons seront mises en place mais seulement pour la période qui s'étale du 15 mai au 15 septembre et uniquement pour les samedis et les dimanches. Le reste de l'année est inchangé.

Durant cette période précise, il va de soi que les associations pourront toujours réserver le foyer les jours de la semaine et bien entendu les vendredis. En outre, les tarifs restent inchangés et les associations Villarons conserveront toujours la gratuité.

En tant qu'habitant de Villiers-sous-Grez, il vous en coûtera 180 Euros pour 24 heures ou 260 Euros pour 48 heures.

L'école pourra, malgré cette nouvelle règle, bénéficier du foyer en priorité pour sa fête de fin d'année.

Enfin, toute réservation s'effectue auprès de nos secrétaires de mairie.

## VOTRE AGENCE POSTALE SERA FERMÉE POUR VACANCES.

**DU LUNDI 30 JUIN AU 19 JUILLET INCLUS.**

Pendant cette période toutes les opérations Banque Postale et tous les retraits d'instances, se feront au BUREAU DE POSTE DE LA CHAPELLE LA REINE, ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Merci de votre compréhension.

## MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Place des trois tilleuls  
tous les jeudis à partir de 16h00

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi  
de 13h30 à 17h00  
samedi de 9h00 à 12h00  
Téléphone: 01 64 24 21 03  
villierssousgrez@wanadoo.fr

### HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE (allée Jean Tardieu)

- mercredi de 10h30 à 12h30  
- jeudi de 9 h à 10h et  
de 16h30 à 18h30  
- samedi de 17 h à 19 h  
vacances scolaires : mercredi  
de 10h à 12h

### BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**  
**départ** «centre» 9h10  
«Croix-Lambert» 9h15  
**retour** Villiers 12h15

## Agenda

### Conseil Municipal

19/06 Réunion du conseil  
10/07 Réunion du conseil

### Collecte sélective d'emballages et papiers

25 juin  
9 et 23 juillet

### Recréatif

**Dimanche 15/06** Retransmission de la Coupe du Monde de football. (Fête de Pères)  
**Vendredi 20/06** Ateliers théâtre des 8-12 ans et ados.  
**Samedi 21/06** Fête de la musique de 17h à 23h, avec le DJ d'Augui Dub Sound  
**Samedi 21/06** Bajazet, Opéra baroque de Vivaldi au foyer rural à 20h30  
**Samedi 28/06** Le matin spectacle des enfants et Kermesse des écoles de 13h30 à 16h30 dans la cour de l'école maternelle  
**Dimanche 13/07** Retraite aux flambeaux à la nuit tombée - Bal populaire avec Olivier Selac à 21h30 au foyer rural  
**Lundi 14/07** Repas festif et champêtre à midi - Jeux l'après midi

**Comité de rédaction :** Yves Lechevallier, Régine Rey, Odile Lechevallier, Sébastien Canac, David Viratel, Emmanuel Houdant, Belzunce Nathalie, Jean-Pierre Girard, Sylvie Lepage, Françoise Palluel, Ludovic Jeannotin, Dominique Craudo

**Mise en page :** Dominique Craudo, David Viratel

**Tirage :** mairie de Villiers-sous-Grez

**adresse :** [plumetambour@gmail.com](mailto:plumetambour@gmail.com)